



Assemblée générale

Débat thématique de haut niveau sur la paix et la sécurité

Dans un monde de risques: menaces actuelles à la paix et à la sécurité internationales

In a world of risks: A new commitment to peace

New York, le 10 mai 2016

Déclaration de Mr. Yves Rossier, Secrétaire d'Etat

Monsieur le Président,

Je vous remercie d'avoir convoqué ce débat. Il intervient à un moment tout à fait opportun, car les défis auxquels nous sommes confrontés sont immenses. Notre incapacité collective à mettre fin au conflit en Syrie et à enrayer la montée de l'extrémisme violent est particulièrement manifeste. Les difficultés que nous rencontrons pour venir en aide aux 60 millions de personnes réfugiées ou déplacées internes à travers le monde, mais aussi pour progresser dans les domaines du développement et de l'environnement, sont tout aussi importantes.

L'ONU reste à ce jour l'instrument le plus efficace dont nous disposons pour accomplir des avancées sur tous ces fronts. L'ONU incarne une approche des relations internationales fondée sur des règles, qui est à nos yeux la mieux à même de garantir une paix et une stabilité durables. C'est la raison pour laquelle nous demeurons très attachés à cette institution et à sa Charte. L'ONU a ainsi pu compter sur notre solide soutien, notamment dans le cadre de ses initiatives visant à trouver une solution politique aux conflits en Syrie, au Yémen et dans d'autres contextes, en accueillant les pourparlers en Suisse et fournissant un appui aux équipes des envoyés spéciaux. Nous sommes prêts à continuer ces efforts.

Monsieur le Président,

Les trois examens portant sur la paix et la sécurité et sur le rôle de l'ONU en la matière n'ont pas les mêmes origines et répondent à des mandats différents mais ils ont débouché sur des conclusions qui se rejoignent. Deux d'entre elles nous semblent particulièrement importantes.

En premier lieu, il faut décloisonner les champs d'action. Nous savons depuis longtemps que la paix et la sécurité, le développement et les droits de l'homme sont étroitement liés et se renforcent mutuellement, mais nous ne sommes pas parvenus à transposer ce constat dans nos actes. L'ONU doit renforcer la cohérence de son action, notamment en faisant une plus large place à l'analyse, à la planification communes, et à la programmation collective – un domaine dans lequel il existe des exemples intéressants à suivre, tels que le programme commun du PNUD et du Département des

affaires politiques ou encore la Cellule mondiale de coordination pour les activités policières, judiciaires et pénitentiaires. Par ailleurs, la Commission de consolidation de la paix ainsi que la notion de paix durable qui a été introduite dans l'examen de consolidation de la paix constituent de précieux instruments pour progresser dans ce domaine. L'examen portant sur les femmes, la paix et la sécurité nous incite notamment à considérer le rôle des femmes dans la prévention de l'extrémisme violent. Il faut aussi que chaque Etat membre intensifie ses efforts à son niveau et veille à garantir la cohérence au sein des différentes entités et enceintes chargées de la gouvernance où il est représenté. En fin de compte, nous avons pour responsabilité de donner à l'ONU les moyens dont elle a besoin pour réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés dans la Charte.

En second lieu, il faut se mobiliser davantage en faveur de la prévention des conflits. Il conviendrait notamment de renforcer les structures et les instruments en place au niveau du Secrétariat des Nations Unies ou des missions politiques spéciales. Les dispositifs qui existent aujourd'hui sur les plans financiers et structurels sont destinés aux situations consécutives à un conflit. Cela doit changer. Certaines évolutions peuvent être facilement amorcées si les Etats membres y sont disposés. Par exemple, le Conseil de sécurité peut décider rapidement d'établir des mandats de mission plus souples. Là encore, un décloisonnement s'impose si nous voulons réaliser des changements plus fondamentaux. En particulier, une meilleure prise en compte de l'interdépendance entre paix, sécurité et droits de l'homme est la clé d'une approche plus efficace en matière de prévention des conflits. Les violations des droits de l'homme commises de façon systématique peuvent conduire à des conflits armés, et les conflits s'accompagnent bien souvent de telles violations. Elles sont le signe d'une instabilité potentielle ou d'une escalade du conflit. C'est la raison pour laquelle, en juin prochain, nous allons lancer un appel avec plusieurs autres pays. Notre objectif : assurer que le travail des Nations Unies en matière de droits de l'homme, et en particulier le travail du Conseil des droits de l'homme ainsi que ses mécanismes, soient au centre des initiatives de prévention des conflits. Je tiens aussi à encourager les Etats membres à rejoindre le code de conduite en cas d'atrocités de masse élaboré par ACT.

Monsieur le Président,

Les trois examens ont donné lieu à une multitude de recommandations essentielles. Elles ne pourront concourir au renforcement effectif du rôle de l'ONU que si elles sont appliquées. Par conséquent, nous considérons que les examens ne sont pas terminés. Bien au contraire, c'est à ce stade que le vrai travail commence. Le prochain ou la prochaine Secrétaire général(e) aura un rôle crucial dans le processus de mise en œuvre.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Mr. President,

Thank you for organizing today's debate. It is a very timely discussion as the challenges we are faced with are immense. Our collective failure to end the conflict in Syria and to stem the rise of violent extremism is particularly salient. The challenges of helping the 60 million people around the world who are internally displaced or refugees and of advancing in the areas of development and the environment are equally daunting.

The United Nations has been and remains our best instrument to achieve progress with regard to these challenges. The UN stands for the rules-based approach that is, in our view, the best guarantor for sustainable peace and stability in the world. We therefore have been and remain firmly committed to the United Nations and to its Charter. This is why we have closely supported the UN, inter alia, in its efforts to find a political solution to the conflicts in Syria, in Yemen and elsewhere by hosting talks in

Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny

Switzerland and by providing support to the teams of the Special Envoys. We stand ready to continue such support.

Mr. President,

The three reviews related to peace and security and to the UN's role in this regard have different origins and slightly different mandates but they have generated conclusions that are congruent. In our view, two conclusions that have been highlighted by all processes are particularly important:

First, silos have to be broken. We have long recognized that peace and security, development and human rights are interlinked and mutually reinforcing but we have failed to translate this acknowledgement into real action. We call on the UN to push for more coherence in its activities, inter alia through more joint analysis and planning and through more joint programming. Regarding the latter, there are valuable examples that we can build on such as the DPA-UNDP Joint Programme or the Global Focal Point on Police, Justice and Corrections. We also believe that the Peacebuilding Commission and the notion of sustaining peace introduced in the peacebuilding review are valuable instruments to achieve progress in this regard. The review on Women, Peace and Security also pushes us to think about the role of Women in preventing violent extremism. We, the Member States, equally need to intensify our efforts and to ensure coherence in the different governance entities and fora where we are represented. Ultimately, we are responsible to give the UN the tools it needs to fulfil the objectives we have set for ourselves in the Charter.

Second, conflict prevention needs to be strengthened. One way to achieve this is to bolster the existing structures and instruments within the UN Secretariat or Special Political Missions. Currently, the financial and structural premises are geared towards situations after conflict. This has to change. Some changes can be implemented quite easily if Member States wish to do so: for instance, more flexible mission mandates can readily be adopted by the Security Council. Some more fundamental changes require, again, a breaking of the silos. In particular, we are convinced that the nexus between peace and security and human rights holds great potential for more effective conflict prevention. Patterns of sustained or systemic human rights violations can lead to armed conflicts and conflicts go hand in hand with human rights violations. They are an indicator of potential instability or of the escalation of a conflict. In June of this year, we will therefore launch an appeal with a number of other countries. Our aim is to ensure that the United Nations' human rights work, especially the work of the Human Rights Council and its mechanisms, is at the center of conflict prevention activities. I also encourage Member States to sign the code of conduct in case of mass atrocities developed by ACT.

Mr. President,

The three reviews have produced a multitude of crucial recommendations. These recommendations will only contribute to actually strengthening the UN if they are implemented. We therefore do not consider the reviews as concluded. On the contrary, this is where the real work begins. The next Secretary General will have a crucial role to play in this process.

Thank you.